

SOMMAIRE

CONSEILS MUNICIPAUX
 Installation du conseil municipalp.2
 Conseil municipal du 4 janvierp.3
 Conseil municipal du 1^{er} févrierp.3
 Conseil municipal du 29 févrierp.4
 Conseil municipal du 4 avrilp.4

FINANCES
 Comptes administratifs 2007p.5
 Budgets primitifs 2008p.5
 Principaux programmes d'investissementp.6

VIE DES ECOLES
 Ecole St-Michelp.7
 Ecole des Marronniersp.8
 Amicale laïque des Marronniersp.9
 Restaurant scolaire "La Griglotte" ...p.9

VIE ASSOCIATIVE
 Info Jeunesse LaManop.9
 St-Michel d'Hier à Aujourd'huip.9

INFOS SOCIALES
 Établissements "Petite Enfance"p.10
 Les Lutins Bleusp.10
 Aide à domicile pour Tousp.10
 Permanences du FONGECIFp.10

INFOS DIVERSES
 Le CCASp.11
 Animaux en divagationp.11
 L'Eau, c'est la Viep.11
 Formation aux premiers secoursp.11
 Agence Postalep.11

ETAT CIVILp.12
URBANISMEp.12
ET SI L'ON SORTAITp.12

Qui sont vos élus municipaux ?



Rangée du bas – de gauche à droite : Lydia LEBASTARD, Anita LEPAGE (2^e adjointe), Monique JAMIN (1^{er} adjointe), Martine NAUDÉ, Tiphaine TRÉMORIN.

Rangée du haut – de gauche à droite : Richard HENNET, François FAVRY (Maire), Richard GIRAUD, Nicolas BODINEAU, Vincent ALLARD, Philippe LEROY, Gérard POISSON, Lionel TRIVIÈRE, Jean-Paul LERAY (3^e adjoint)

Absente : Fanny MARCHAND

NOM	Prénom	Fonction	Profession	Adresse
FAVRY	François	Maire	Retraité	63, Boisdin
JAMIN	Monique	1 ^{er} adjointe	Assistante de gestion	48, La Bretonnière
LEPAGE	Anita	2 ^e adjointe	Secrétaire	26, La Claie des Bois
LERAY	Jean-Paul	3 ^e adjoint	Retraité	36, La Bretonnière
LEROY	Philippe	Conseiller municipal	Agent d'exploitation	3, La Roulais
NAUDÉ	Martine	Conseillère municipale	Educatrice spécialisée	24, Les Clusions
ALLARD	Vincent	Conseiller municipal	Agent d'entretien	8, Pirudel
TRIVIÈRE	Lionel	Conseiller municipal	Agent de maîtrise	48, rue Auguste Pasgrimaud
LEBASTARD	Lydia	Conseillère municipale	Agent d'administration	40, Boisdin
TREMORIN	Tiphaine	Conseillère municipale	Enseignante	9, rue des Jonchais
BODINEAU	Nicolas	Conseiller municipal	Agriculteur	52, Boisdin
GIRAUD	Richard	Conseiller municipal	Technicien d'exploitation	37, Pirudel
MARCHAND	Fanny	Conseillère municipale	Etudiante	17, La Barre de la Ville Ville
HENNET	Richard	Conseiller municipal	Ouvrier d'entretien	1, La Barre Aillet
POISSON	Gérard	Conseiller municipal	Agriculteur	52, La Bretonnière

Seance du 14 mars 2008

Sous la présidence de Jean-Paul LERAY, doyen de l'assemblée, Lydia LEBASTARD et Philippe LEROY sont désignés assesseurs pour le déroulement des différents votes.

Election du Maire (1^{er} tour de scrutin)

Nombre de votants . 15

Suffrage nul 1

Suffrages exprimés . 14

François FAVRY. 13 voix.....élu Maire

Anita LEPAGE. 1 voix

Détermination du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal décide d'élire trois adjoints.

Election du 1^{er} adjoint (1^{er} tour de scrutin)

Nombre de votants . 15

Suffrage nul 1

Suffrages exprimés . 14

Monique JAMIN 13 voix ...élu 1^{er} adjointe

Anita LEPAGE. 1 voix

Election du 2^e adjoint (1^{er} tour de scrutin)

Nombre de votants . 15

Suffrage nul 1

Suffrages exprimés . 14

Anita LEPAGE 13 voix....élu 2^e adjointe

Jean-Paul LERAY . . . 1 voix

Election du 3^e adjoint (1^{er} tour de scrutin)

Nombre de votants . 15

Suffrages nuls 2

Suffrages exprimés . 13

Jean-Paul LERAY 13 voixélu 3^e adjoint

Indemnités de fonctions des élus

Le Conseil Municipal décide :

- de fixer l'enveloppe des indemnités de fonction des élus à 80 % du montant maximal autorisé,
- de fixer les taux suivants pour chaque élu concerné :

- Maire : 35 % de l'indice 1015

(soit 1 302,92 € brut)

- Chaque adjoint : 13,2 % de l'indice 1015

(soit 491,39 € brut)

- de payer ces indemnités mensuellement à compter de la date d'élection du Maire et des Adjoints, soit le 14 mars 2008.



DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (E.P.C.I)

1 – Délégués à la Communauté de Communes de la Région de Nozay

Délégués titulaires : François FAVRY,
Monique JAMIN

Délégué suppléant : Jean-Paul LERAY

2 – Délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Nort-sur-Erdre

Délégués titulaires : François FAVRY
Lydia LEBASTARD

Délégués suppléants : Nicolas BODINEAU
Gérard POISSON

3 – Délégués au Syndicat Intercommunal d'Energie de la Région de Blain Nozay

Délégués titulaires : François FAVRY
Richard HENNET

Délégués suppléants : Philippe LEROY
Vincent ALLARD

4 – Délégués au Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de la région de Châteaubriant – Nozay - Derval

Délégués titulaires : Lionel TRIVIERE
Richard GIRAUD

DÉLÉGATIONS AU MAIRE SELON ART L 122-22 DU CGCT

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité délègue à Monsieur le Maire, pour la durée du mandat :

■ L'exercice du droit de préemption défini par le Code de l'Urbanisme. Cette mesure s'appliquera uniquement lorsque le délai entre deux réunions de conseil municipal consécutives sera supérieur à cinq semaines.

■ Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité préalable en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Cette décision s'applique uniquement pour les marchés dont le montant est inférieur ou égal à 10 000 € HT.

■ Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.

■ Intenter au nom de la commune, les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, lorsque ces actions concernent :

- les décisions prises par lui par délégation du conseil municipal dans les conditions prévues par la présente délibération,
- les décisions prises par lui pour l'exécution des délibérations du conseil municipal,
- les décisions prises par lui en vertu de ses compétences propres en matière d'administration des propriétés communales, d'urbanisme, de police et de gestion du personnel communal.

Monsieur le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.

MEMBRES DU C.C.A.S

Le Conseil Municipal décide de maintenir à 9 le nombre de membres du Centre Communal d'Action Sociale (Le Maire + 4 membres élus par le Conseil Municipal + 4 membres nommés par le Maire).

Les candidats ci-dessous sont élus membres du C.C.A.S à l'unanimité :

- Monique JAMIN
- Anita LEPAGE
- Martine NAUDE
- Richard HENNET

François FAVRY, Maire, est président de droit du C.C.A.S.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Les membres de la C.A.O sont élus à l'unanimité comme suit

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Paul LERAY	Lydia LEBASTARD
Nicolas BODINEAU	Gérard POISSON
Lionel TRIVIERE	Anita LEPAGE

François FAVRY, Maire, est président de droit de la Commission d'Appel d'Offres.



DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS OU REPRÉSENTANTS

Sont désignés pour représenter le Conseil Municipal au sein des organismes suivants, les conseillers dont les noms suivent :

- Association «ESPOIR» demandeurs d'emplois de Nozay et sa région :

Anita LEPAGE
Martine NAUDÉ

- Association «AIRE» insertion et réinsertion par l'emploi :

Anita LEPAGE
Martine NAUDÉ

- Conseil d'école :

François FAVRY
Monique JAMIN

- Association La Griglotte (restaurant scolaire) :

Délégués titulaires : Philippe LEROY
Lionel TRIVIÈRE

Déléguée suppléante : Tiphaine TRÉMORIN

- Ecole Privée St Michel : Monique JAMIN

- Office de Tourisme Intercommunal :
Martine NAUDÉ
Tiphaine TRÉMORIN

- Association «Les Saltimbanques» :
Tiphaine TRÉMORIN

- La Prévention Routière : Philippe LEROY

- F.D.G.D.O.N : Gérard POISSON

- Révision liste électorale : Lydia LEBASTARD

ATTRIBUTIONS ET COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire présente les principales commissions ou groupes de travail qui seront constitués lors d'une prochaine séance de conseil municipal. Chaque élu est libre de se positionner dans une ou plusieurs commissions. Certaines commissions seront également ouvertes à des personnes extérieures.

Dans l'immédiat, pour assurer le suivi de projets et dossiers en cours, les élus sont invités à constituer 3 commissions. Il convient également de nommer des conseillers référents pour les états des lieux et l'entretien courant du Mil'Lieux.

Commission Information :

Anita LEPAGE – Martine NAUDÉ
Nicolas BODINEAU – Lionel TRIVIÈRE

Commission Affaires Scolaires :

Monique JAMIN – Tiphaine TRÉMORIN

Commission Bâtiments :

Jean-Paul LERAY
Lionel TRIVIÈRE – Richard HENNET

Conseillers référents pour l'Espace Culturel «Mil'Lieux» :

Lionel TRIVIÈRE – Richard HENNET

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JANVIER 2008

FINANCES

Acceptation de devis :

- Pose de stores d'occultation au restaurant scolaire : devis Menuiserie BAUFRETON (La Grigonnais) pour 463,58 € HT.

PERSONNEL

Astreinte des agents (filière technique)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de rémunération des astreintes des agents de la filière technique. Jusqu'à présent, les agents ne bénéficiaient pas de ce dispositif prévu dans le statut de la Fonction Publique Territoriale.

L'indemnité d'astreinte rémunère le ou les agents à qui la collectivité aura demandé, pour les nécessités du service, de demeurer soit à leur domicile ou à proximité, afin d'être en mesure d'intervenir. L'astreinte d'exploitation sera mise en œuvre en période hivernale, les week-end et jours fériés et en fonction des conditions météorologiques connues 48 heures auparavant.

Le montant de l'indemnité d'astreinte est fixé par les textes en vigueur et conformément à ceux-ci. Le montant est augmenté de 50 % lorsque l'agent est prévenu de sa mise en astreinte moins de 15 jours francs avant le début de la période.

Il sera :

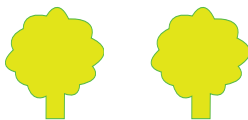
☞ pour un week-end :	109,28 €
augmenté de 50 %	= 163,92 €
☞ pour un samedi :	34,85 €
augmenté de 50 %	= 52,28 €
☞ pour un dimanche ou jour férié :	43,38 €
augmenté de 50 %	= 65,07 €
(montant en vigueur au 1/01/08)	

URBANISME

Droit de Prémption Urbain

- 30, La Bretonnière R 66
- Licouët ZM 120
- 86, route de l'Océan 0 94 96 97 473

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption sur ces parcelles.



CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FEVRIER 2008

FINANCES

Acceptation de devis :

Achat d'isolaires, d'une urne et d'une console pour l'urne : devis COMAT (Montagnac) pour 634,00 € HT.

Logement Place du Chanoine Thomas :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réévaluer le loyer mensuel du logement 8 place du Chanoine Thomas à 303,73 € hors charges.

Amendes de police – projets 2008 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'étudier le projet d'installation de 2 ralentisseurs et de panneaux signalétiques correspondants, en amont des passages piétons rue Auguste Pasgrimaud, devant l'école des Marronniers. Ce projet améliorerait sensiblement la sécurité des enfants sur cette portion de rue dangereuse du fait de la vitesse excessive des usagers de la route. Ce projet pourrait être financé en partie par le produit des amendes de police. Le coût prévisionnel de cette installation de sécurité est évalué à 3 600 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général, au taux maximal, dans le cadre de la répartition des amendes de police 2007.

Subventions aux associations et participations 2008 :

Après avis favorable de la commission Finances réunie le 28 janvier 2008, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, vote les subventions aux associations comme suit :

Association	Subvention 2008
Club de l'Amitié	350,00
Saltimbanques CLSH	3 630,00
Saltimbanques-activités diverses	1 300,00
ASEM	300,00
Amicale Laïque La Grigonnais	400,00
Les Gramelots	400,00
Union Nationale des Combattants	175,00
Pédale Puceuloise	64,00
NOS Sport Adapté	21,00
Secours Populaire	95,00
Portage de repas Le Gâvre	150,00
Le Gâvre Basket Club	64,00
Gymnastique St Sauveur Bouvron	21,00
MANIWA	107,00
GRYMDA	139,00
Chambre des Métiers Ille et Vilaine	31,10
A.F.P.B.T.P	62,20
LEP Rural les Prateaux de Blain	124,40
Maison Familiale de PLESSÉ	31,10
OGEC Jean XXIII Blain (St Laurent)	93,30
Restaurant scolaire La Griglotte	1 000,00

Attribution de subvention de fonctionnement à l'école St Michel :

Le Conseil Municipal fixe par élève de l'Ecole St Michel domicilié à La Grigonnais, au titre du 1^{er} semestre 2008, sur les bases du dernier Compte Administratif voté (2006) à :

- 460,49 € le montant du coût d'un élève de l'école publique
- 13,10 € le montant de l'enveloppe attribuée pour l'achat de manuels scolaires
- 58,40 € le montant des fournitures scolaires
- 55,80 € le montant de la participation de la commune à la classe transplantée

Le montant de référence concernant le coût d'un élève de l'école publique sera réévalué en octobre 2008 sur la base du Compte Administratif 2007 et en fonction du nombre d'enfants scolarisés à la rentrée 2008-2009. Les modalités de versement de la subvention seront précisées dans le contrat d'association.

URBANISME

Lotissement des Litchis :

N° de voirie et dénomination de rue

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de numérotation de voirie des parcelles du lotissement en cours de réalisation rue des Landreaux (lotissement des Litchis).

Des numéros provisoires ont été affectés à quelques parcelles dans l'attente de dénomination de deux nouvelles voies.

Le Conseil Municipal décide de dénommer «Rue des Suzins» la voie bordant les lots n° 5 et 13 du lotissement.

QUESTIONS DIVERSES

Demande d'utilisation du terrain de sport pour un club de rugby

Suite à la demande d'un club de rugby d'utiliser le terrain d'entraînement de foot, le Conseil Municipal, après avoir pris contact avec les responsables du foot, les bénévoles et les agents chargés de l'entretien du terrain, décide de ne pas donner une suite favorable à la demande du club de rugby pour les raisons suivantes :

- les équipes de foot et le foot-loisirs qui s'entraînent sur ce terrain n'entendent pas voir les équipements actuels modifiés au profit du rugby,
- la commune ne souhaite pas ajouter des problèmes de voisinage avec les riverains
- le terrain reçoit chaque semaine 3 à 4 séances d'entraînement ou de foot-loisirs et n'est pas en mesure d'accueillir d'autres séances.

Le club de rugby est invité à présenter sa demande auprès des services de la Communauté de Communes de la Région de Nozay.

Amendes pour divagation de chiens

Cf INFOS DIVERSES p. 11

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FEVRIER 2008

Cf p. 5 et 6 tableaux et graphiques

FINANCES

Convention Réseaux Ruraux d'Education des écoles privées

Dans le cadre des nouveaux contrats de réussite des Réseaux Ruraux d'Education des écoles privées, le Conseil Général, la Direction Diocésaine et l'Inspection d'Académie ont décidé d'officialiser ce dispositif par la passation d'une convention pour la période 2006-2010. L'objectif des R.E.E est de favoriser l'égalité des chances des élèves scolarisés dans les écoles rurales. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention dont les engagements pour la commune envers l'école privée St-Michel sont de :

- poursuivre l'effort d'implantation et de renouvellement des technologies de l'information et de la communication (informatique répartie dans les classes, connexion entre les écoles et un collège du secteur) avec le concours du Conseil Général,
- soutenir financièrement les transports éducatifs effectués entre les écoles du réseau, ainsi qu'entre celles-ci et un collège du secteur,
- accorder une attention particulière aux crédits pédagogiques à destination des élèves.

Subvention à l'association coupe de France de Border Collie

L'association coupe de France Border Collie organisera la Coupe de France sur le territoire de la commune les 30 et 31 août prochains. Le Conseil Municipal vote l'octroi d'une subvention à cette association, d'un montant de 750 €.



Proposition maîtrise d'œuvre architecte «extension bâtiment pour local gradins»

Le maître d'œuvre de l'espace culturel, l'atelier d'architecture LEFLOCH et associés a été consulté pour une mission de maîtrise d'œuvre portant sur ce projet. Le montant estimatif des travaux s'élève à 48 000 € H.T. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre et à mandater le maître d'œuvre pour le dépôt du permis de construire et pour lancer la procédure de consultation des entreprises selon une procédure de marché adapté.

Convention pour contrôle et entretien des appareils de défense contre l'incendie

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention portant sur le contrôle et l'entretien des appareils de défense contre l'incendie avec la SAUR conclue pour une durée de 4 ans.

URBANISME

Droit de Prémption Urbain

- 20, La Claié des Bois ZX 64-65-87

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de prémption sur cette parcelle.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2008

Veillez vous rapporter à la page 2
INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2008

FINANCES

Acceptation de devis

- Fourniture de tubes pour busage : devis Docks Industrie Services (Rezé) pour 2106,00 € HT.
- Fourniture de grilles pour busage et voirie : devis Frans Bonhomme (St Herblain) pour 803,20 € HT
- Mobilier pour restaurant scolaire (tables et chaises) : devis CAMIF (Niort) pour 590 € HT.
- Point à Temps Automatique : devis COLAS pour 595 € HT la tonne.

TRAVAUX EXTENSION BIBLIOTHEQUE

1 – Acceptation du marché «mobilier»

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une procédure de marché sans formalité préalable a été lancée par la CCRN dans le cadre d'un groupement d'achat pour le mobilier des bibliothèques de Nozay et La Grigonnais.

La commission d'appel d'offres réunie à l'issue de la consultation a émis la proposition suivante :

Lot 7 – Mobilier - Entreprise DPC (Bressuire – 79) - 15 370,28 € HT soit 18 382,85 € TTC.

Un devis complémentaire de 160,00 € HT est proposé (hors marché) par l'entreprise DPC pour un lettrage adhésif pour une signalisation frontale.

2 – Ajustement demandes de subvention auprès du Conseil Général

En vue d'affiner les dossiers de demandes de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du Contrat de Territoire, il convient de dissocier d'une part les travaux d'extension de la bibliothèque et d'autre part, l'achat de mobilier.

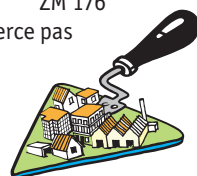
La demande de subvention portant sur l'extension est basée sur un montant prévisionnel de travaux de 175 000 € HT. La demande de subvention portant sur le mobilier prévoit un montant prévisionnel d'achats de 16 550 € HT.

URBANISME

Droit de Prémption Urbain

- Le Hameau des Litchis ZM 164
- Le Hameau des Litchis ZM 165
- Le Hameau des Litchis ZM 166
- Le Hameau des Litchis ZM 171
- Le Hameau des Litchis ZM 176

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de prémption sur ces parcelles.



Dans sa séance du 29 février, le conseil municipal a voté les décisions budgétaires suivantes :

COMPTES ADMINISTRATIFS 2007

BUDGET	Résultat cumulé de fonctionnement	Résultat cumulé d'investissement	En attente de dénouement 2008
COMMUNE	112 142,82 €	-89 329,24 €	+165 524 €
ASSAINISSEMENT	2 239,39 €	-132 894,67 €	+236 100 € (1)
Lotissement PIALLET 1	124 213,43 €		} - 165 524 € (2)
Lotissement PIALLET 2	41 309,45 €		
Lotissement PRÉ AILLET	-3 613,69 €		

(1) Subventions à recevoir en 2008

(2) L'excédent de ces 2 budgets va être réintégré dans le budget commune 2008 (soit 165 524 €)



BUDGETS 2008

Taux d'imposition

Le Conseil Municipal, fixe les taux d'imposition comme suit :

- ✓ Taxe d'habitation : 22,00 %
- ✓ Taxe foncier bâti : 21,74 %
- ✓ Taxe foncier non bâti : 47,96 %

Taxes d'assainissement

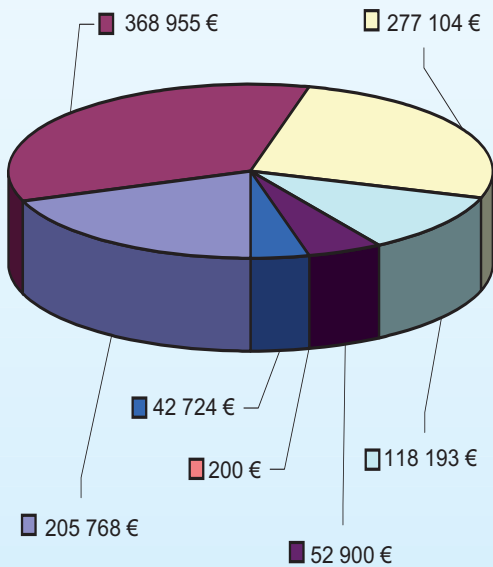
Le Conseil Municipal fixe les tarifs ainsi :

- ✓ Participation pour Frais de Branchement (PFB) 650 € HT
- ✓ Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE) 2 500 € HT

Budget primitif	Fonctionnement	Investissement
Commune (1)	1 065 844,00 €	1 296 856,00 €
Assainissement	41 063,00 €	358 986,00 €
Lotissement PIALLET 1	124 214,00 €	110 000,00 €
Lotissement PIALLET 2	41 310,00 €	
Lotissement PRÉ AILLET	5 614,00 €	5 614,00 €

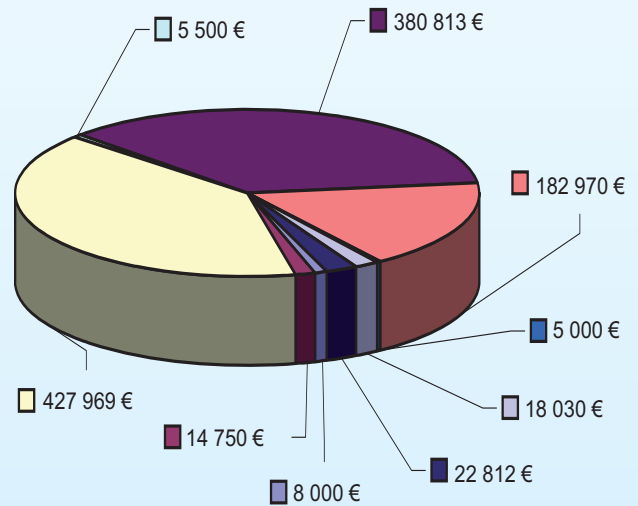
(1) voir graphiques

BUDGET GÉNÉRAL : Dépenses de Fonctionnement Total 1 065 844 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Virement à la section d'investissement
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dot. Aux amortissements et provisions

BUDGET GÉNÉRAL : Recettes de Fonctionnement Total 1 065 844 €



- Atténuation de charges
- Produits des services, domaine, ventes directes
- Impôts et taxes
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Dotations aux subventions
- Autres prod. de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Résultat de fonctionnement

BUDGET GENERAL

	DEPENSES RECETTES		Subventions à recevoir
Réhabilitation bibliothèque			
Travaux	144 744 €	87 500 €	Conseil Général
Mobilier	23 920 €	15 750 €	Conseil Général
Service Voirie			
Amélioration voirie communale	28 000 €		
Véhicule	12 000 €		
Divers	28 457 €		
Sentier de liaison Bourg / Pirudel	5 000 €		
Ecoles - jeunesse			
Travaux école publique (aménagement salle informatique)	15 300 €		subvention du Conseil Général et de l'Etat au titre de 2007
Ecole des Marronniers (maternelle)		37 140 €	
Réseau Rural d'Education (Ecole st Michel)	2 000 €	1 000 €	Conseil Général
Travaux et mobilier restaurant scolaire	5 716 €		
Equipements de loisirs			
Terrain de bicross	1 381 €		
Extension plateau sportif	3 014 €	3 000 €	Conseil Général
Filet pare ballons (Plateau sportif)	18 580 €		
Mil'Lieu			
Matériel son et divers	21 000 €	13 600 €	Conseil Général CG : 98 400 €
Extension et gradins	147 440 €	112 400 €	CCRN (Fonds de concours) : 14 000 €
Divers			
Etude zones humides	5 000 €		
Matériel informatique mairie	1 500 €		
Cimetière	5 000 €		
Travaux en régie	5 500 €		
Eglise (sonnerie)	2 850 €		
Aménagement « Maison Bleue » route de l'océan	4 000 €		

BUDGET ASSAINISSEMENT

Complément travaux Extension Lagune	2 000 €	236 100 €	Sur travaux 2006-2007 CG : 150 000 € Etat : 21 350 € Agence de l'Eau : 64 750 € Conseil Général
Extension réseau rue des Rochettes	120 000 €	60 000 €	
Divers travaux	8 000 €		

PUBLICATION DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2007

(selon l'article 133 du CODE DES marchés PUBLICS)

Objet	Date	Nom attributaire	Code postal
De 4000 € HT à 19 999 € HT			
Charpente Bibliothèque	01/06/2007	DIDIER	44980
Couverture Bibliothèque	07/09/2007	BIORET	44390
Menuiserie Bois Bibliothèque	01/06/2007	DIDIER	44980
Menuiserie Alu Bibliothèque	01/06/2007	RIGAULT	44460
Platerie Bibliothèque	01/06/2007	DIDIER	44980
Plomberie Bibliothèque	01/06/2007	RETIERE	44390
Revêtement sols Bibliothèque	01/06/2007	ESNEAULT	44152
Plafonds suspendus Bibliothèque	01/06/2007	PLAFISOL	44120
Peinture	01/06/2007	DIERE	44750
Stores	01/06/2007	TELOR	85204
De 20 000 € HT à 49 999 € HT			
Maçonnerie Bibliothèque	01/06/2007	PRUDHOMME	44130
Electricité Bibliothèque	01/06/2007	RETIERE	44390

Principaux programmes d'investissement 2008



Ecole Saint Michel

✓ «Fais ta valise» continue pour les enfants de la classe de maternelle, qui après avoir visité la Russie avec leur ami Filéo, sont maintenant en route vers la Chine pour y découvrir quelques éléments typiques de la culture et des traditions chinoises autour du conte «Le diadème de rosée».

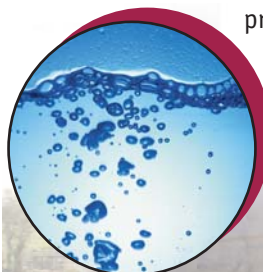
Les GS se sont amusés à reproduire l'écriture chinoise de leur prénom avec la traduction.

✓ Quoi de plus naturel alors que d'apprendre à jouer avec l'encre de chine, ce qui fut aussi l'occasion pour les enfants de découvrir les couleurs à partir de supports et matériaux variés. Les murs de notre salle de propreté en sont d'ailleurs les témoins occasionnels !

✓ Mais ce qui a occupé le plus les enfants depuis le début du mois de février, c'est la préparation de la rencontre «Terre d'Enjeux», un défi pour la planète! Les enfants ont été invités à travailler sur le tri des déchets: découvrir les matériaux, trier les emballages, comprendre le recyclage. Puis à partir d'activités de découverte de l'eau, ils ont choisi leur défi pour Terre d'Enjeux : ne pas gaspiller l'eau!

✓ Le 24 janvier, des comédiens du Théâtre Pom' sont intervenus par surprise dans les classes des CP-CE1 et des CE2-CM. Les élèves ont pu découvrir des extraits de pièces de théâtre pour la jeunesse. L'après midi, les enfants sont allés voir une pièce dans son intégralité: «Les trois petits vieux qui ne voulaient pas mourir» pour le cycle 2 et «Les souliers de sable» pour les plus grands. Suite à cette intervention, les CP-CE1 ont décidé d'écrire à leur tour une saynète, qui est d'ailleurs encore en préparation.

✓ Au cours du mois de février, le thème «l'eau dans tous ses états» a permis aux enfants de CP-CE1 de mettre en place des expériences qui les ont amenés à découvrir les 3 états de l'eau : liquide, solide et gazeux.



✓ Depuis le mois de novembre, des ateliers de chant choral ont été mis en place dans l'école avec le partenariat de «Musique et Danse en Loire Atlantique». Les objectifs de ce projet étaient de les sensibiliser à la pratique individuelle et collective du chant et de permettre à chaque enfant d'acquérir les bases d'une culture vocale. Le 11 mars dernier, les enfants de la GS au CM2 se sont produits en concert, avec à l'accompagnement «guitare» Pascal Pernet pour présenter leur travail. Les camarades de l'école Saint Yves de Vay se sont joints au spectacle. Le public venu nombreux a pu apprécier les chants ayant pour thème la nature et l'homme.

✓ Mais le grand temps fort de cette période fut le rendez-vous «Terre d'enjeux», où 7 écoles et le collège du secteur se sont retrouvés le vendredi 28 mars pour réaliser des défis pour la planète.

Malgré les giboulées, les enfants de l'école ont effectué une randonnée... bien humide et boueuse... pour se rendre des Calonnes à l'étang de Gruellau. Au cours de la marche, ils devaient repérer des points de vue pris en photo. Ils ont rejoint sur le site de Treffieux les courageux cyclistes qui avaient effectué le trajet de leur école en VTT. Après le pique-nique du midi, les enfants ont regardé les panneaux d'exposition réalisés pour les collégiens, découvert le fonctionnement des toilettes sèches et participé à différents ateliers : relais en sport où il fallait trier les déchets en les mettant dans les bonnes poubelles, jeu de construction d'empilage de briques, créations d'œuvres éphémères à partir de matériaux de la nature et de déchets, fabrication de chapeaux en papier, et laissé une trace sur le mur d'expressions pour marquer cette journée.

Information : Renseignements et inscriptions pour l'année scolaire 2008-2009 sur rendez-vous au 02-40-51-37-61 (répondeur durant les heures de classe)

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Les enfants nés en 2006 ne pourront pas être accueillis pour cette année scolaire 2008-2009 car les effectifs et les conditions d'accueil ne le permettent pas.



Ecole des Marronniers

Les grands projets de l'école

✕ Autour des contes

Tous les élèves de l'école sont désormais bien imprégnés des contes traditionnels. Les CM sont allés plus loin en étudiant des parodies des contes connus. Deux dates sont à retenir : Le samedi 24 mai pour les classes maternelles et le samedi 31 mai pour les classes du CP au CM. Durant ces deux matinées, les enfants, par équipe, passeront des épreuves en collaboration avec des parents.

✕ Du côté des spectacles

En janvier sur un projet commun avec le Grand T, une troupe de théâtre est intervenue de façon impromptue dans les classes du CP au CM2. Les acteurs interprétaient des scènes contemporaines. L'après-midi tous les élèves ont assisté à une lecture théâtrale à la salle du Mil'lieu.

✕ Les mathématiques

Pendant toute la période de janvier à mars tous les élèves de l'école ont participé à des ateliers de jeux mathématiques. Ils ont appris de nouvelles règles et ont développé des stratégies pour gagner : Ils ont notamment joué aux dames, à la bataille navale, aux dames chinoises, à puissance 4, à l'awalé. La palme d'or des jeux préférés a été décernée aux dames chinoises.

Des nouveaux thèmes ont vu le jour

✕ Autour de la presse et des médias

La 19^e semaine de la presse et des médias a mobilisé les enfants de l'école du 17 au 21 mars. Les élèves de maternelle se sont familiarisés avec les différents supports de la presse écrite en les observant et en les triant par catégories. Ils ont plus étudié les journaux en réalisant des grands panneaux sur les différentes rubriques d'un journal et sur la «Une». A la fin de la semaine les plus grands se sont transformés en reporters en écrivant des articles de journaux. Les classes de

CP et de CE ont travaillé sur différents journaux : Ils ont feuilleté, découpé, élaboré une «Une», écouté les informations à la radio... Pour continuer et approfondir ce travail, une visite du journal Ouest-France est prévue au mois de juin.



Le jardin de l'école

Avec l'arrivée du printemps, les classes de maternelles vont remettre en culture leurs parcelles avec de nouvelles plantations orientées sur les fleurs et le jardin d'agrément.

Temps forts de l'école

- **Du nouveau cette année à l'école des Marronniers :** Pour clôturer l'année dans la bonne humeur l'école réunira le **samedi 21 juin** tous les enfants, leurs parents et les enseignants autour de stands organisés par les classes, où petits et grands pourront s'amuser
- **Porte ouverte le samedi 17 mai.**
- **Samedis découvertes : 14 et 28 juin.** Durant ces matinées découvertes, les maîtresses accueilleront les futurs PS pour leurs permettre de se familiariser avec l'école et les adultes.

Rappel Inscriptions :

Les inscriptions se font en mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.



Contacts école :

Côté maternelle : 02 40 51 30 43

Côté primaire : 02 40 51 39 01



L'amicale Laïque des Marronniers

L'Amicale Laïque continue de se mobiliser en organisant de nouvelles actions en faveur des enfants de l'école des marronniers.

Aussi nous vous invitons tous à venir nous rejoindre le matin du **Dimanche 8 juin 2008 pour participer à la 1^{re} randonnée pédestre** familiale organisée par l'Amicale sur le Pirudel avec, à l'issue et pour ceux qui le souhaitent, la dégustation de panier

repas du terroir. Venez nombreux, petits et grands, afin de passer un moment convivial en famille ou entre amis !



Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 02 40 51 31 97 ou au 02 40 51 32 98.

N'oubliez pas également que vous pouvez commander notre jus de pommes (1,80 € la bouteille) au 02 40 51 33 02.

Les Membres de l'Amicale.



Restaurant scolaire «LA GRIGNOTTE»

Les effectifs du restaurant scolaire "LA GRIGNOTTE" continuent de croître.

Actuellement nous comptons 120 enfants en moyenne par jour.

▲ Nous rappelons aux parents qu'une permanence se tiendra début septembre pour inscrire leurs enfants et régler les repas des mois de septembre à décembre.

▲ Si pour quelque raison que ce soit, vous ne pouvez pas venir à cette permanence, vous pouvez malgré tout envoyer vos

enfants au restaurant scolaire dès la rentrée des classes en pensant bien à venir les inscrire au plus tôt.

▲ De plus, nous voulons rappeler que toute réclamation sur la gestion du restaurant scolaire doit se faire par courrier au bureau de «LA GRIGNOTTE» et qu'en aucun cas les parents ne doivent se permettre de déranger le personnel ou les membres du bureau à leur domicile ou dans la rue.

▲ Les courriers seront lus en réunion mensuelle et les mesures nécessaires seront décidées et appliquées par les membres du bureau.

☞ **Nous vous rappelons l'adresse du restaurant scolaire :**
LA GRIGNOTTE Restaurant Scolaire - 1 rue Abbé Mérel
44170 LA GRIGNONNAIS

Le Bureau.

VIE ASSOCIATIVE

Information secteur jeunesse de La Mano

Centre Socioculturel Intercommunal



Le secteur enfance, jeunesse, famille sort la plaquette de l'été 2008 fin mai et sera disponible dans les commerces de la communauté de communes, et en ligne sur le site lamano.ouvaton.org.

Au programme : des camps (vélo, surf, poney, voile...) mais aussi des bivouacs, des sorties....

L'accueil de loisirs pour les 4-12 ans sera ouvert du 7 juillet au 1^{er} août et du 18 au 29 août.

Inscription début juin....
L'équipe jeunesse de LaMano



Le patis jourdeau - 44170 NOZAY
Tél : 02.40.79.35.04 - Fax : 02.40.79.47.79
lamano@wandoo.fr - www.lamano.ouvaton.org

St-Michel d'hier à aujourd'hui

L'association «Saint-Michel d'hier à aujourd'hui» est toujours à l'heure des préparatifs. Mais elle rappelle à tous ceux ayant reçu une invitation qu'ils ne doivent pas tarder à donner leur réponse même si la date butoir est dépassée. Car à partir d'aujourd'hui elle ouvre ses réservations à qui veut profiter de la fête.

Repas du midi à 12 h 30 : adulte 15 €, enfant (-12 ans) 6 €.

Repas du soir à 19 h avec animation : adulte 17 €, enfant (-12 ans) 6 €.

La réservation peut se faire par téléphone au 02 40 51 34 40.

Ou par courrier à déposer ou à envoyer à : L'école Saint-Michel
54, route de l'océan - 44170 La Grigonnais.



Dans ce cas :
Indiquer le nombre d'adultes et d'enfants, le règlement sera à l'ordre de «Saint-Michel d'hier à aujourd'hui» + une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi des tickets de réservation.

Les Etablissements « Petite Enfance » de Nozay et Saffré

Le Manège Enchanté

14 route de Marsac/Don
44170 NOZAY
Tél : 02.40.79.37.77.
multiaccueil@cc-nozay.fr



Saffré Tout Petits

4 rue Belle Etoile
44390 SAFFRÉ
Tél : 02.40.77.21.84.
saffretoutpetits@cc-nozay.fr



Les établissements Petite Enfance accueillent les enfants de moins de 4 ans et résidant sur la Communauté de Communes de la Région de Nozay.

Ce sont des lieux de garde où les enfants sont accueillis à l'heure ou à la journée. Les enfants y trouvent un lieu de vie, d'échanges et de socialisation encadrés par des professionnels de la petite enfance.

Pour tout renseignement, contactez l'un ou l'autre de ces établissements.

L'association Les Lutins Bleus

Pôle petite enfance - 14 route de Marsac sur Don - 44170 NOZAY

«Les Lutins Bleus» est une association pour les enfants de 0 à 6 ans constituée de parents bénévoles.

Composition du bureau :

Christelle HERAIL (Nozay)	Présidente
Cécile DESSAIVRE (Saffré)	Vice-Présidente
Myriam MALO (Saffré)	Trésorière
Sybille CLAVEAU (Nozay)	Membre actif

Nous venons d'ouvrir un accueil «parents enfants». Il est ouvert tous les mardis de 9 h 15 à 11 h 15 (sauf vacances scolaires) à l'accueil périscolaire de Nozay (Route de Nort-sur-Erdre à côté de la piscine).

Venez partager des moments de convivialité, de jeux et d'échange avec des enfants (de moins de 4 ans) en compagnie de leurs parents et grands-parents.

Renseignements auprès de M^{me} HEREDIA – 06.62.04.57.07.



«Les Lutins Bleus» organise le dimanche 18 mai de 9 h à 12 h 30 à la halle de Gruellau à Treffieux.

⇨ un vid'armoires

0-16 ans (vêtements, grossesse, articles de puériculture, jouets)

- tarif de l'emplacement (1 m x 1 m 50) :
 - 3 € pour les adhérents
 - 4 € pour les non-adhérents



⇨ un marché aux jeux et jouets

(emplacement tenu par les enfants sous la responsabilité des parents)

- tarif de l'emplacement (1m x1m50) : 3 €

Renseignements et réservations d'emplacements auprès de M^{me} GUILLAUD – 06.29.17.59.22.

L'association « Aide à domicile pour Tous »

Nous vous informons de l'ouverture d'une nouvelle antenne sur la commune de Nozay depuis le 14 janvier 2008.

Vous pouvez joindre Madame Sylviane MAINGUY, responsable du secteur au 02.40.51.91.17.
tous les matins de 9 h à 12 h.

L'antenne est située au : 1 rue Marie Curie - Pôle du Pré Saint-Pierre - 44170 NOZAY



Permanences du FONGECIF



Afin d'améliorer notre service de proximité sur l'ensemble du territoire des Pays de la Loire, et notamment à destination des publics éloignés du nord du département de Loire-Atlantique, le FONGECIF Pays de la Loire a mis en place une permanence sur Nozay au sein de la Maison de l'emploi.



Le programme de ces permanences est le suivant :

- réunion d'information sur le bilan de compétences
- réunion d'information sur le congé individuel de formation

Les prochaines permanences auront lieu : les 26 mai et 30 juin à la Maison de l'Emploi

Site de proximité de Nozay

9 rue de l'Église - 44170 NOZAY - tél : 02.40.79.30.04

Inscription auprès de la Maison de l'Emploi

LE CCAS RECHERCHE...

Le logement d'urgence, appartenant à la commune et géré par l'association «Les Eaux Vives», permet d'accueillir des familles brutalement privées d'habitat.

Pour ce logement mis en place en mars 2003, le CCAS est à la recherche de quelques meubles pour remplacer ceux devenus inutilisables.

Le CCAS fait appel à votre générosité pour du mobilier en bon état tel que :

- Meubles de cuisine,
- Table,
- Chaises,
- Lit pour 2 personnes,
- Petits meubles pour agrémenter le logement (console, petite bibliothèque, etc...)
- Vaisselles,
- Linge de maison

Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétariat de mairie.

ANIMAUX EN DIVAGATION : NOUVELLE MESURE

Les animaux errants capturés par les services municipaux séjournent quelques temps au sein du chenil spécialement créé pour maintenir enfermé l'animal en divagation, dans l'attente de l'intervention de Chenil Service.



Dans certains cas, les animaux sont réclamés par leur propriétaire avant l'arrivée de Chenil Service. En vue de couvrir les frais occasionnés par la capture et le gardiennage des animaux, et compte tenu que la divagation des chiens errants constitue un trouble répréhensible, le Conseil Municipal, a décidé, dans sa séance du 1^{er} février, d'instituer une amende de :

- 30 € en cas de divagation de chien errant sur le territoire de la commune et
- 10 € supplémentaires par jour à partir du lendemain de la capture par les services municipaux.

Cette amende sera appelée par la Mairie au propriétaire et devra être versée préalablement à la remise de l'animal dans le cas où le propriétaire se manifesterait avant l'intervention de Chenil Service.

L'EAU C'EST LA VIE, DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS ! EN 2008, L'EAU VOUS CONSULTE.

Donnez votre avis en répondant au questionnaire que vous trouverez dans vos boîtes aux lettres en mai 2008. il suffit de le renseigner sur www.prenons-soin-de-leau.fr ou de le renvoyer par la Poste. L'envoi est gratuit.

La qualité de l'eau est d'une importance vitale pour nos rivières, pour toutes nos entreprises, nos communes, nos activités, pour chacun d'entre nous.

La politique de l'eau, les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre sont en débat afin de répondre à l'évolution de nos besoins en eau. Ce qui vous est proposé aujourd'hui, c'est une stratégie de reconquête de la qualité de l'eau, basée sur les objectifs à atteindre, le programme d'actions à mener, les coûts associés et les délais nécessaires.

Chacun d'entre nous est invité à s'exprimer sur cette stratégie : est-elle assez ambitieuse en termes de délais et de qualité visée ? Les efforts à fournir sont-ils acceptables ?

Pour avancer ensemble vers le bon état de toutes les eaux – rivières, plans d'eau, eaux souterraines ou côtières – notre commune espère une participation active de vous tous à cette consultation publique.

Plus d'information sur www.prenons-soin-de-leau.fr

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Le centre de secours de Vay vous informe que vous pouvez bénéficier :

- **D'une formation PSC1 «Premiers Secours»**
Durée : 12 heures, possibilité de se former en journée
Coût : 63 €
- **D'un recyclage PSC1 (réservé aux détenteurs de l'AFPS)**
Durée : 4 heures, possibilité de se former en journée
Coût : 34 €



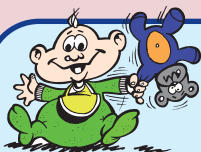
Pour tout renseignement, Olivier DUTHEIL, sapeur pompier de Vay se tient à votre entière disposition – 06.83.02.20.90.

DU NOUVEAU À L'AGENCE POSTALE DE LA GRIGONNAIS

Depuis le 14 avril 2008, vous avez la possibilité de régler vos opérations postales par carte bancaire. Les personnes possédant une carte bancaire de LA POSTE pourront également effectuer des retraits en numéraires.

Rappel des horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : de 10 h à 12 h
Le samedi : de 9 h à 11 h





NAISSANCES

29 décembre 2007 : Clara GENEST, 60 La Grée de Boisdin
22 janvier 2008 : Léone DINIC, 38 Beautrait
29 janvier : Quentin GILBERT, 22 rue Auguste Pasgrimaud
05 février : Timéo AMOSSÉ, 7 rue de Beautrait
20 février : Teddy JUDIC, 13 La Bretonnière
23 février : Kylian VAIDY, 1 Le Plessis
24 février : Lino MARQUER, 7 rue des Rochettes
28 février : Nathanaël GAUTIER, 46 rue Auguste Pasgrimaud
06 mars : Lou HERIDEL, 19 La Grée de Boisdin
20 mars : Laly BAYEUX, 1 La Bretonnière
26 mars : Suliann GOULEVANT - - DEMARD, 15 Les Clusions
03 avril : Manon SERAIN, 15 La Grée de Boisdin
12 avril : Noa HAVARD - - CHENUET, 3 rue de Beautrait
18 avril : Romario BERTIN, 1 rue René Orion
21 avril : Carla ESTEVA, 4 Licouët

Etat civil

DÉCÈS

18 janvier : Marie LAUNAY épouse LECERF, 8 Le Vauguillaume
25 février : Raymond GUINEL, 8 L'Hôtel Cossard
03 mars : Loïc HAMONOU, 40 Pirudel
19 mars : Gaston LEBASTARD, 34 La Bactière
16 avril : Anysie GICQUIAUD, 16 route de l'Océan

Urbanisme

TREMORIN Yann - 5 rue du Piallet - Construction neuve
LAUNAY Carl - 14 Blouzac - Abri de jardin
BERNARD AGRISERVICE - 40 Beautrait - Extension stockage céréales
CILAOS - 38 rue J Jaurès REZE - Division lot n°13 en 2 lots
MAISONNEUVE Marie-Anne - 6 La Gagnerie - Véranda
FALLAIS Franck - Le Hameau des Litchis - Construction neuve
PRIE Catherine - Le Hameau des Litchis - Construction neuve



Et si l'on sortait...

N'oubliez pas de consulter votre plaquette
«Spectacles au Pays de la Pierre Bleue»

9, 10 et 17 mai :

Soirées cabaret **avec** repas organisées par l'association
«Les Saltimbanques»
Renseignements au 02.40.51.38.97.

11 mai :

Tournoi de foot organisé par l'USPG à PUCEUL
Renseignements auprès de Jacques MALO
au 02.40.51.38.97

16 mai :

Soirée cabaret **sans** repas organisée par l'association
«Les Saltimbanques»
Renseignements au 02.40.51.38.97.

31 mai :

Soirée Courts Métrages à Stabul 2000 (La Bretonnière)
organisée par l'association «Les Saltimbanques»
cf plaquette «Spectacles au Pays de la Pierre Bleue»

31 mai, 1^{er}, 14 et 15 juin :

Gala de danse organisé par l'association «GRYMDA»
Renseignements auprès
de Pascale COLLETER AU 02.40.51.72.69.

7 juin :

journée des anciens élèves de l'école St Michel organisée
par l'association «St Michel d'hier à aujourd'hui»
Renseignements auprès de Jean-Luc LEMAITRE
au 02.40.51.34.40.

8 juin :

1^{re} rando pédestre suivie de la dégustation
du panier repas du terroir
organisée par l'Amicale Laïque
Renseignements au 02.40.51.31.97 ou au 02.40.51.32.98.

Comité des fêtes de la Grigonnais



Notre calendrier se poursuivra avec **notre loto annuel**
le dimanche 8 juin à la salle du Mil'lieu de la Grigonnais.
Nous vous y attendons très nombreux !!

✓ Pour tout renseignement, n'hésitez pas
à nous contacter au 02.40.51.30.84.



Directeur de la publication : François FAVRY, Maire

Coordonnées Mairie : Tél. 02.40.51.36.61 - Fax 02.40.51.31.71
E-mail : mairie@lagrigonnais.fr - site : <http://www.lagrigonnais.fr>

Réalisation et impression : Imprimerie du Bocage - Label Imprim'Vert